

TÉMOIN D'UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE?

Agis en témoin actif.

1

DISTRAIRE

Créer une diversion pour interrompre la situation et détourner l'attention de façon sécuritaire.

3

DIRECT

Lorsque cela est sécuritaire, nommer le comportement préoccupant ou vérifier si la personne a besoin de soutien.

2

DÉLÉGUER

Demander l'aide d'une personne ou ressource en mesure d'intervenir ou de soutenir la situation.

4

DÉLAI

Revenir vers la personne après la situation, offrir son écoute et l'informer des ressources disponibles.

Chaque geste compte.

Même une intervention simple peut contribuer à prévenir l'incivilité, le harcèlement, la discrimination ou la violence à caractère sexuel et à favoriser un milieu respectueux et sécuritaire.

Vous n'avez pas à agir seul.

Le BIPH est là pour vous accompagner et vous soutenir.

UQO

BIPH

Bureau d'intervention et
de prévention en matière
de harcèlement